

La mortalité bovine est un problème important dans les élevages du département. Ce taux de mortalité élevé a un impact non négligeable du point de vue économique, du bien-être animal, sans oublier l'impact psychologique sur l'éleveur. C'est dans ce contexte, que l'ALMA souhaiterait s'engager avec les éleveurs dans une démarche de diminution de ces mortalités.

Les moyennes départementales aujourd'hui

Cette année, lors de l'envoi du livre des bovins, l'ALMA a joint un courrier, pour chaque élevage, dans lequel était reporté son relevé de mortalité, par catégorie d'âge. Ainsi, chaque éleveur peut se positionner vis-à-vis de ces moyennes départementales :

Par âge	Moyenne départementale
0 à 2 jours	6,7 %
2 jours à 3 mois	4,6 %
3 mois à 8 mois	2,1 %
8 mois à 1 an	0,8 %
1 à 2 ans	0,2 %
2 à 3 ans	0,2 %
Plus de 3 ans	1,7 %

Ces moyennes départementales illustrent la part importante que représente la mortalité des veaux dans la totalité d'un cheptel. Plus de 14% des veaux ne dépassent pas le cap des 1 an.

Il est important de séparer deux cas de figure, d'un côté les élevages allaitants, et de l'autre les laitiers. Les objectifs, en terme de mortalité de veaux, devraient être similaires dans les deux productions, mais les enjeux économiques d'aujourd'hui les rendent très différents.

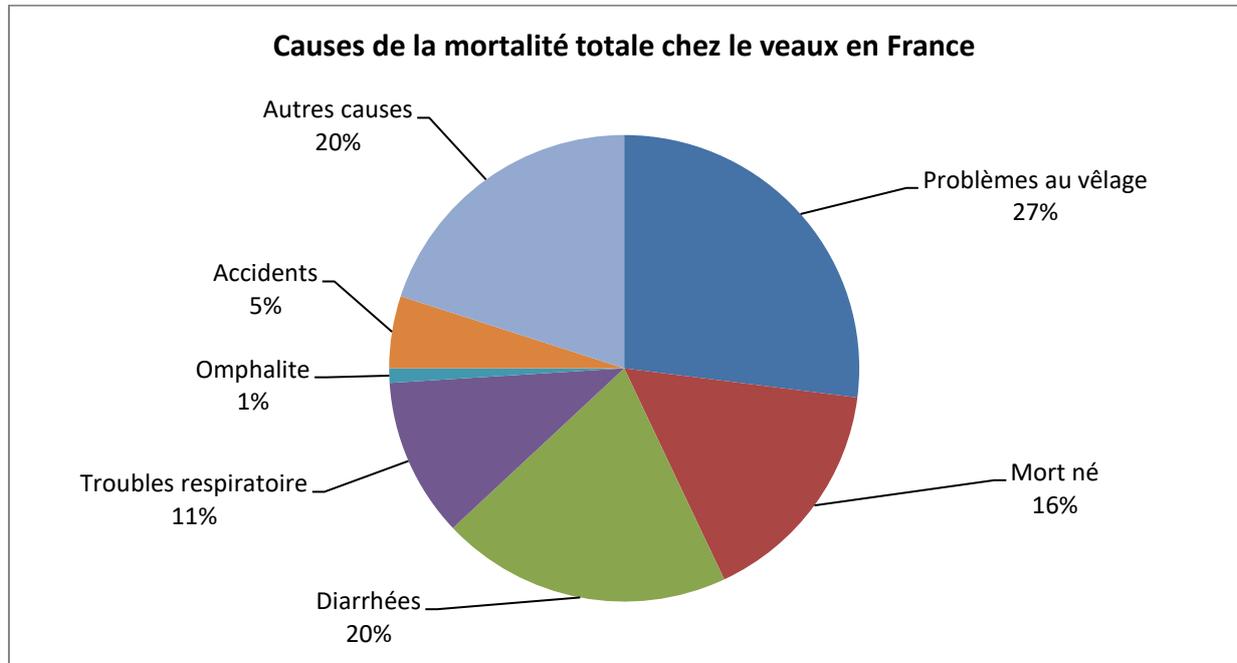
En effet, en cheptel laitier, on estime qu'un éleveur a une santé des veaux maîtrisée, et difficilement améliorable, lorsque son pourcentage de veaux soignés est inférieur à 6%. En revanche, si le nombre de veaux recevant des soins est autour de 20%, une marge de progrès importante existe. Pour se situer, en France, la moyenne est à 12% des veaux laitiers qui reçoivent des soins. Une problématique économique majeure entre alors en jeu, un arbitrage étant parfois fait entre la valeur économique de l'animal et le coût des soins.

Concernant les cheptels allaitants, l'objectif se situe autour de 10% de veaux soignés, et une mortalité avant sevrage de 7%. Pour les éleveurs ayant des résultats se situant dans ces valeurs, leur marge de progrès est mince, mais elle existe. Pour les éleveurs ayant plus de 15 % de veaux soignés, et plus de 10% de mortalité, des améliorations doivent être apportées.

Pour les animaux adultes, tant en élevage laitier, qu'en allaitant, un taux de mortalité maîtrisé ne doit pas être supérieur à 5%. Au-delà, sauf cas exceptionnel, un véritable problème existe dans le cheptel.

Identifier les origines de ces mortalités importantes pour mieux intervenir

Chez les veaux, à l'échelle nationale, la mortalité est due principalement à 2 causes : les problèmes au vêlage et les diarrhées.



Les maladies des veaux se propagent dans les cheptels par des contaminations qui ont le plus souvent des origines similaires à savoir :

- **Par les doigts mis dans la bouche du veau après contact avec un autre veau**
- **Par contact direct d'un veau malade**
- **Par contact direct de la mère dont la peau peut être souillée**
- **Par le matériel d'abreuvement contaminé par un autre veau**
- **Dans le local de vêlage non curé**
- **Au contact de veaux plus âgés**

Concernant les animaux âgés de plus d'un an, la majorité des mortalités observées pour cette tranche d'âge sont liées à des problèmes au vêlage (notamment lors du premier) ou à des accidents. Les leviers d'actions sur la mortalité dans cette catégorie sont donc peu nombreux.

Comment agir pour faire diminuer la mortalité

Il existe des fondamentaux à bien avoir en tête afin de faire diminuer les risques de contamination des veaux notamment durant les 10 premiers jours de leur vie. En effet, à la naissance, le système immunitaire du veau n'est pas fonctionnel et il faudra plusieurs semaines pour que le veau développe ses propres anticorps. Donc, au début de sa vie, le veau n'a aucun moyen de défense pour affronter seul les pathogènes, et il a besoin des anticorps maternels (transmis notamment par le colostrum). Ainsi, certaines précautions sont à prendre:

- **Un colostrum de bonne qualité en quantité suffisante**
- **Une nourriture adaptée**
- **Le moins de stress possible**
- **Une contamination minimale**
- **Utilisation de matériel le plus propre possible**
- **Une séparation entre jeunes et veaux plus âgés**
- **Un isolement des animaux malades**

Au vu de ces chiffres, et afin de les faire diminuer, l'ALMA a décidé d'orienter ses efforts vers les deux principales causes de mortalité chez les veaux, que sont les problèmes au vêlage et les diarrhées.

Pour faire diminuer la mortalité liée aux problèmes de vêlage, l'ALMA organise en lien avec les vétérinaires, des formations destinées aux éleveurs. Articulées sur une journée à l'école vétérinaire de Toulouse avec notamment une partie pratique sur mannequin, elles permettent aux éleveurs d'appréhender le vêlage et d'intervenir au mieux lors de complications.

L'Alma organise aussi chaque année, des formations sur la santé des petits veaux en élevage laitier ou allaitant, dont le but est de comprendre les mécanismes permettant aux veaux de mieux se défendre. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

De plus, pour lutter contre les diarrhées, il sera distribué aux éleveurs, lors des réunions cantonales, un flacon de prélèvement permettant de faire analyser les fèces des veaux, et ainsi identifier l'origine de ces diarrhées. Dans ces analyses, sont recherchés Escherichia coli, Salmonelle, Cryptosporidie, Rotavirus et Coronavirus. En effet, le traitement des diarrhées passe par la prévention et donc la vaccination. Avant de choisir un vaccin, il est important de cibler les pathogènes présents dans l'élevage. Vacciner sans analyser c'est comme tirer sans viser !

Analyser la qualité d'un colostrum

Le colostrum est la seule source d'anticorps qui permettra au veau de se défendre contre les infections lors de ses premières semaines de vie, il doit donc être d'excellente qualité.

De nombreux facteurs influencent la qualité du colostrum et la couleur n'est pas un indicateur fiable. Le réfractomètre, simple et peu coûteux (entre 20 et 40 euros) est un excellent moyen de la mesurer.

Tester le colostrum permet notamment :

- D'intervenir si la qualité des colostrums du troupeau n'est pas satisfaisante.
- De constituer une banque de colostrum de qualité.
- De donner aux veaux un colostrum issu d'une banque de colostrum si celui de sa mère n'a pas une qualité satisfaisante.



Le réfractomètre indique une valeur exprimée en Brix.
Conserver pour une banque de colostrum ceux à plus de 30%

